

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6776**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle MANAGEMENT DES ORGANISATIONS, spécialité Métiers de l'administration territoriale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen	Recteur de l'académie, Président de l'université de Rouen, Président de l'université de Rouen, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans les communes de moins de 3500 habitants, ce professionnel exerce une activité polyvalente de conseil auprès des élus, de veille juridique et réglementaire, de préparation de documents administratifs et d'information auprès de la population.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, ce professionnel exerce une activité spécialisée sous la responsabilité d'un chef de service dans les domaines suivants : gestion des finances et des marchés publics (élaboration du budget, procédure de passation des marchés publics, contentieux) ; urbanisme et affaires foncières (réglementation de l'urbanisme, gestion du patrimoine foncier, élaboration des plans locaux d'urbanisme, application du droit des sols) ; communication et ressources humaines (création d'outils de communication, élaboration de plans de formation, suivi des carrières, organisation du travail).

Capacités attestées : - connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,

- connaissance de l'environnement des collectivités territoriales,
- maîtrise des outils juridiques
- capacité d'évaluation des actions engagées,
- aptitude au management et à la conduite de projets,
- capacité d'anticipation et de planification des besoins

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : - collectivités territoriales (Communes, Régions, Départements)

- structures intercommunales (communautés de communes, agglomérations, EPCI)
- établissements publics locaux (OPHLM, OPAC, Centre de gestion, CCAS)

Types d'emplois accessibles : - Secrétaire de mairie

- Gestionnaire des marchés publics, contrôleur de gestion, Comptable, Coordonnateur budgétaire, Responsable de gestion budgétaire et financière, Responsable de gestion comptable
- Chargé d'urbanisme et d'aménagement urbain, Instructeur des autorisations d'occupation des sols, Chef de projet d'aménagement urbain
- Responsable de personnel, Gestionnaire de carrière, Chargé de recrutement, Responsable de formation
- Chargé de communication.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1607 : Secrétariat

M1203 : Comptabilité

M1204 : Contrôle de gestion

M1502 : Développement des ressources humaines

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée en 3 séries d'unités d'enseignement : - des unités d'enseignement dites « fondamentales » : environnement juridique des collectivités territoriales (7 ECTS), moyens d'action (9 ECTS), gestion des dossiers (6 ECTS)

- des unités d'enseignement dites « spécialisées », réparties en 4 options (12 ECTS) : gestion des finances et marchés publics; urbanisme et affaires foncières; communication et ressources humaines; administration générale des collectivités territoriales
- des unités d'enseignement dites « d'intégration » : projet tutoré (14 ECTS), stage (12 ECTS).

L'enseignement se déroule en deux semestres ; chaque enseignement fait l'objet d'un contrôle écrit terminal ou continu ; le nombre d'ECTS acquis est de 60. Le rapport de stage et le mémoire font l'objet d'une soutenance devant un jury. Une préparation à l'insertion professionnelle dans la fonction publique territoriale complète la formation.

Les UE étant capitalisables sont de fait acquises définitivement.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Universitaires et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Rouen à délivrer des diplômes nationaux. A compter de l'année 2008-2009, l'établissement est habilité à délivrer la LP Métiers de l'administration territoriale.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-rouen.fr/ove/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rouen.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire des Sciences du Tertiaire - Rouen

Historique de la certification :